

### *Rapports de comités*

Un règlement n'est pas un bon instrument de gouvernement. La légalité de la méthode est discutable, et le rapport donne évidemment des opinions juridiques contradictoires sur la question de savoir si le comité aurait en fait dû ou non faire le rapport qu'il a présenté pour finir par faire le genre d'observations que l'on sait.

On a parlé du secret dans le débat d'aujourd'hui. Je tiens à faire remarquer au député de Gander-*Twillingate* (M. Baker) qu'il a siégé avec moi au comité des pêches en de très nombreuses occasions depuis 1972. Ce comité avait demandé, entre autres, qu'on lui donne une liste des titulaires de permis dans certaines zones du secteur de la pêche de l'est du pays. Ma motion avait été appuyée par un député libéral, le député de *South West Nova* à l'époque sauf erreur, mais cette information ne nous a jamais été communiquée jusqu'à présent. Je poursuis mes efforts pour obtenir ces renseignements, mais je me butte constamment à la paperasserie des bureaucrates. Dans ce contexte, il y a donc des choses qui ne devraient pas être confidentielles, car si elles ne l'étaient pas nous aurions un meilleur gouvernement au Canada.

● (1520)

Jusqu'à un certain point, le secret est essentiel dans les affaires publiques. Par exemple, quand nous avons discuté de l'expropriation ou de la création de sociétés de la Couronne, comme de *Havilland*, la Chambre des communes n'avait aucun renseignement sur les modalités et les conditions d'une telle démarche. Ni le gouvernement du Canada, ni les Canadiens n'en avaient été prévenus. Les députés de l'opposition n'ont même pas eu l'occasion de débattre cette vente, comme la situation l'exigeait. C'est un fouillis indescriptible. Certaines initiatives doivent être rendues publiques en temps et lieu. On ne sert pas les intérêts du Canada en exigeant des renseignements que le gouvernement considère comme étant secrets. Il est temps que les Canadiens sachent que les députés de l'opposition utilisent des faux semblants, eux pour qui tout était secret et qui ne voulaient pas nous donner de renseignements, même aux termes de la Loi sur l'accès à l'information ou d'autres sources par lesquelles les députés auraient dû les obtenir.

Parlons maintenant des règlements dont nous sommes saisis. Deux ex-ministres étaient à la Chambre et ils ont participé au débat. Il faudrait les identifier, car ils siégeaient au Cabinet quand ces règlements ont été formulés. Ils ont été élaborés à des fins écologiques de portée nationale et internationale. J'ignore au juste quelles seront les répercussions à long terme de la discussion de cette question à la Chambre par une opposition avide, à ce stade-ci ou à n'importe quel moment. Elle aurait pu être discutée de façon discrète et appropriée par des députés consciencieux, de concert avec le premier ministre du Canada (M. Mulroney), le procureur général (M. Crosbie) et le solliciteur général (M. Beatty) ou avec tous les autres intéressés. Cependant, cette question ne devrait faire, en aucun cas, l'objet du débat qui a lieu à l'heure actuelle.

Je tiens à vous dire, monsieur le Président, que c'est bien mal servir le Canada. J'espère que cette affaire n'aura pas les

répercussions qu'elle risque d'entraîner. Souhaitons que tout cela remonte à si loin qu'il n'y ait plus de conséquence. Cependant, il s'agit d'un abus de ce qu'ils ont appris lorsqu'ils étaient au pouvoir, alors qu'ils essaient de retarder les travaux. C'est une bien faible excuse pour gaspiller le temps de la Chambre, maintenant ou à n'importe quel autre moment. C'est bien mal servir le Canada, et ils ne sont certes pas dans le cœur des 450 personnes qui se retrouvent maintenant sans travail, à Noël, sans aucune raison valable.

Par exemple, la Chambre a été saisie des règlements et ils auraient dû être promulgués. Je le répète, ils ont été présentés au cabinet qui les a adoptés dans les meilleurs intérêts des 5,000 pêcheurs, employés de conserveries et familles qui, dans cette région dépendent du secteur de la pêche pour vivre, et dont le gagne-pain aurait été mis en danger si ces règlements n'étaient pas entrés en vigueur. Ils avaient pour but de protéger l'écologie unique d'une région favorable au développement de la recherche biologique marine. Il s'agit d'une région de l'océan Atlantique qui constitue une source de renseignements incomparable à 1500 milles à la ronde—la Baie de Fundy. Elle foisonne d'espèces marines qu'on ne trouve presque nulle part ailleurs sur tout le littoral atlantique de l'Amérique du Nord. L'archipel *Deer Island* a été désigné comme une région naturelle d'une grande importance au Canada. C'est pour cette raison qu'elle a fait l'objet de certains règlements. C'est l'une des plus importantes régions touristiques de l'Est du Canada. *Campobello*, sur l'île *Campobello*, ainsi que le parc international *Roosevelt-Campobello*, sont des monuments internationaux à la mémoire de ce président américain. Les règlements visaient à atténuer les risques graves que présentent le transport maritime de pétrole et de produits pétroliers pour le système écologique et également pour le gagne-pain des gens de l'endroit.

C'est pour cette raison que nous donnons ce règlement comme un exemple d'une mesure approuvée par le cabinet dont faisaient partie deux ministres qui sont toujours à la Chambre actuellement. L'un d'entre eux était l'ex-solliciteur général qui devrait pourtant comprendre cela. C'est lui qui est à l'origine de ce débat. Je ne m'oppose pas à saisir la Chambre de questions importantes intéressant le gouvernement et à les débattre ouvertement. Par contre, je m'oppose à saisir la Chambre de questions qui risquent à la longue de causer un sérieux préjudice à notre pays. Voilà précisément ce que font ces spécialistes de la tergiversation pour retarder les travaux de la Chambre, et ils devraient en être blâmés publiquement et privément.

Certains députés ont participé à ce débat, y compris le député de *Glengarry-Prescott-Russell* (M. Boudria) qui, à mon avis, a le droit de parler du secret, mais il devrait réfléchir aux conséquences de la mise en discussion de cette question, et de l'exemple qu'on donne ainsi au Canada et à la presse internationale. Ce faisant, il nuit à la cause du Canada. Je dirai au député de *York-Centre* qu'il devrait avoir un peu plus de bon sens. Nous ne devrions pas tenir un débat sur cette question aujourd'hui.